

PREMIÈRE SEMAINE DE L'AVENT

Au Vietnam



Écrivons aussi pour demander la libération de Naâma Asfari et des 18 prisonniers sahraouis.
Appel du mois : www.acatfrance.fr

PRIONS POUR HO DUY HAI

Après un bref espoir, la condamnation à mort de Ho Duy Hai confirmée

Le 8 mai 2020, après trois jours d'audiences, un panel de 17 juges de la Cour populaire suprême de Hanoï a réaffirmé les verdicts énoncés par le tribunal de première instance et la cour d'appel en 2008 et 2009 : **Ho Duy Hai demeure condamné à mort**. Selon des juristes vietnamiens avec lesquels l'ACAT a pu échanger, **il reste encore trois possibilités pour que Ho Duy Hai quitte enfin les couloirs de la mort**, où il se trouve depuis déjà 12 ans :

- ° L'Assemblée nationale peut demander à ce que le Comité judiciaire de la Cour suprême se réunisse en vue de procéder à une révision de sa décision ;
- ° Le chef du Parquet populaire suprême ou le président de la Cour suprême peuvent également demander une révision de la décision par le Comité judiciaire de la Cour suprême ;
- ° Le président de la République socialiste du Vietnam, Nguyen Phu Trong, peut décider de gracier Ho Duy Hai.

Le cas de Ho Duy Hai dispose d'une résonance particulière auprès de l'opinion publique au Vietnam. Nombreux sont ceux qui reconnaissent l'injustice subie par Hai, issu d'une famille pauvre peu éduquée, arrêté arbitrairement et forcé de confesser sous la torture avant d'être condamné à mort pour un double meurtre qu'il n'a pas commis. A l'annonce de ce dernier verdict le 8 mai 2020, plusieurs avocats et journalistes vietnamiens se sont exprimés sur les réseaux sociaux pour condamner la décision de la Cour.

*Notre Dieu, nous sommes en solidarité avec ceux qui vivent dans le danger et le combat. De loin ou de près, nous partageons leur détresse et leur espoir. Apprends-nous à étirer notre cœur jusqu'aux frontières où les hommes souffrent et transforment le monde. Nous te le demandons au nom de Celui qui a été solidaire de l'homme abandonné et méprisé, Jésus-Christ, ton fils, notre frère.
A Dumas*

CROIX DE L'AVENT



Agir est efficace

Tran Thi Nga avait été arrêtée le 21 janvier 2017 pour avoir publié des informations sur la situation de travailleurs migrants dans le nord du Vietnam.

Après 3 ans en prison, elle a été libérée en janvier 2020, et exilée aux USA.

Nous avons prié et écrit pour Tran Thi Nga.